



Carte d'identité de l'Agantic Centre socioculturel



Le Centre socioculturel l'Agantic est **un espace d'initiatives**, un outil dont peuvent se saisir les habitants pour agir sur leur lieu de vie.

Une association qui propose des animations et des services pour le **mieux vivre ensemble**.

* * *

- ✓ Une association de loi 1901, à but non lucratif, agréée « *Jeunesse et Education Populaire* », affiliée à la Fédération Nationale des Centres Sociaux qui regroupe plus de 1000 structures à travers le territoire national.
- ✓ Un projet d'association articulé autour de 4 valeurs : la dignité humaine, la solidarité, la démocratie et l'initiative.
- ✓ Un Conseil d'administration de 22 personnes, composé d'habitants, d'élus, d'associations locales, de membres de droit telle que la communauté de communes, la mairie de Ganges, la DRDJS, la CAF, la Fédération des Centres sociaux.
- ✓ Une vingtaine de bénévoles qui intervient régulièrement dans les différentes activités.
- ✓ Un collectif d'habitants, qui se réunit avec le soutien de l'Agantic pour organiser des animations locales.
- ✓ Près de 400 familles adhérentes, issues d'horizons socioculturels très variés.
- ✓ 30 associations adhérentes.
- ✓ 11 salariés (E.T.P = 7), dont 7 CDI, 4 CDD, une trentaine de vacataires, 7 intervenants d'activités.
- ✓ Des activités, animations et services pour les habitants et les associations :
 - *Pour les enfants* : l'accompagnement scolaire, le centre de loisirs à l'année, les sorties, les séjours, le théâtre, les goûters philo, les animations du samedi soir, les ateliers thématiques.
 - *Pour les adolescents* : l'accompagnement scolaire, les activités hebdomadaires, l'accueil, les séjours, le théâtre, le hip hop, l'accompagnement de projets, les actions de prévention santé, les sorties sportives ou musicales, des ateliers thématiques.
 - *Pour les adultes et la famille* : **un réseau de covoiturage**, des ateliers hebdomadaires (alphabétisation, gymnastique douce, couture, théâtre, massage, danse orientale, relaxation, yoga) ; des sorties culturelles, des piques nique familiaux, des repas de quartier, des rencontres d'information, des soirées thématiques, des temps conviviaux, un collectif d'habitants.
 - *Pour les personnes en difficulté sociale* : **un réseau de covoiturage**, l'appui social individualisé agréé par les DDASS de l'Hérault et du Gard.
 - *Pour les associations* : une permanence d'accompagnement et de conseils (avec la participation de la DRDJS), des mises à disposition de salles, des soirées informatives, des rencontres informelles, des mises à disposition de matériel (fax, photocopieuse, ordinateur, internet, ...), des actions partenariales, un soutien administratif.